Nations Unies A/55/209

Assemblée générale

Distr. générale
31 juillet 2000
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session
Point 96 a) de l'ordre du jour provisoire*
Développement durable et coopération économique internationale : respect des engagements et application des politiques convenus dans la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement, et application de la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement

Respect des engagements et application des politiques convenus dans la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement, et application de la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement : mise à jour

Rapport du Secrétaire général**

* A/55/150 et Corr.1, 2 et 3.
** Le présent rapport a été présenté après le 30 juin 2000, car il s'appuie sur des informations et des prévisions fiables et actualisées pour l'an 2000 qui n'ont été disponibles qu'à la mi-juillet.

00-58570 (F) 080900 061000

Table des matières

		Paragraphes	Page
I.	Introduction	1–3	3
II.	Progrès accomplis en vue de la réalisation des buts et objectifs de la Déclaration et de la Stratégie	4–41	3
	A. Croissance économique dans les pays en développement	6–9	4
	B. Développement social : lutte contre la pauvreté et mise en valeur des ressources humaines	10–22	8
	1. La production alimentaire, moyen de réduire la pauvreté et la malnutrition	11–15	8
	2. Mise en valeur des ressources humaines : éducation, alphabétisation et santé	16–22	10
	C. Évolution de l'environnement international	23–36	14
	1. Commerce	24–28	15
	2. Dette et flux financiers internationaux	29–32	16
	3. Aide publique au développement	33–36	19
	D. La situation des pays les moins avancés	37–41	21
III.	Conclusions	42–45	22

I. Introduction

1. Le 21 décembre 1990, par sa résolution 45/199, l'Assemblée générale a proclamé la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement, qui devait commencer le 1er janvier 1991, et adopté la Stratégie internationale du développement, telle qu'elle est exposée dans l'annexe de cette résolution. Les principes affirmés dans la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement, adoptés le 1er mai de la même année par l'Assemblée générale (résolution S-18/3, annexe) étaient considérés comme les fondements de cette Stratégie. Au paragraphe 10 de la Stratégie, il est dit que, dans la Déclaration, « les États Membres s'engagent à s'efforcer de prendre toutes les mesures voulues pour renverser les tendances négatives des années 80, relever les défis des années 90 et amorcer une décennie plus productive, et admettent que, chaque pays étant responsable de son propre développement, il faudra en tenir compte, et les mesures en question devront être prises en fonction de ses moyens et de son poids dans l'économie internationale ».

2. Des rapports du Secrétaire général sur les progrès réalisés dans l'application de la Déclaration et de la Stratégie ont été soumis à l'Assemblée générale en 1992, 1994, 1996, 1998 et 1999 (A/47/397, A/47/270-E/1992/74, A/49/328, A/51/270, A/53/301 et A/54/389).

3. Dans la résolution 54/206 du 22 décembre 1999, l'Assemblée générale priait le Secrétaire général de lui présenter une mise à jour du rapport (A/54/389) qu'il lui avait soumis à sa cinquante-quatrième session, pour qu'elle l'examine à sa cinquante-cinquième session. Le présent rapport a été établi en réponse à cette demande.

II. Progrès accomplis en vue de la réalisation des buts et des objectifs de la Déclaration et de la Stratégie

4. La Stratégie et la Déclaration ont pour principal objet de faire en sorte que les années 90 soient marquées par des progrès accélérés dans les pays en développement, notamment par une amélioration notable de la condition humaine, et par le renforcement de la coopération internationale. Tout en reconnaissant qu'il appartient à chaque pays d'élaborer sa politique économique en faveur du développement, la Stratégie cherche à créer un climat propice à l'évolution générale des systèmes judiciaires et à l'instauration de régimes politiques fondés sur le consensus et le respect des droits économiques et sociaux, ainsi que des autres droits de l'homme. La Stratégie énonçait les six buts interdépendants suivants :

a) Une dynamisation de la croissance économique dans les pays en développement;

b) Un processus de développement adapté aux besoins sociaux, visant une atténuation notable de l'extrême pauvreté, favorisant la mise en valeur et l'utilisation de ressources et aptitudes humaines et générateur d'une croissance durable et économiquement rationnelle;

c) Une amélioration des systèmes monétaire, financier et commercial internationaux, de nature à étayer le processus de développement;

d) Une économie mondiale à la fois dynamique et stable et une saine gestion macroéconomique aux niveaux national et international;

e) Un renforcement marqué de la coopération internationale pour le développement;

f) Un effort spécial pour résoudre les problèmes des pays les moins avancés, qui sont les pays en développement les plus faibles.

5. Le présent rapport fait le point sur l'application de la Stratégie quant à ces buts, à partir des informations nouvelles reçues par le Secrétariat après que le rapport de 1999 sur le même sujet ait été soumis à l'Assemblée générale.

A. Croissance économique dans les pays en développement

6. L'un des principaux buts énoncés dans la Déclaration, pour les années 90 était de relancer la croissance dans les pays en développement et de stabiliser les fluctuations à court terme de l'activité économique. En effet, la croissance des pays en développement s'est accélérée par rapport aux années 80 [figure I a)], malgré la crise financière asiatique qui a éclaté en 1997 et s'est répercutée sur l'économie mondiale les années suivantes. Globalement, 60 des 95 pays en développement (représentant 55 % de la population du monde en développement) ont enregistré des taux de croissance plus élevés durant les années 90 que pendant la décennie précédente. En fait, la crise a seulement créé un « point d'inflexion » sur la courbe de la croissance en 1998, débouchant de manière inattendue sur une forte reprise en 1999[1]. Pour les pays en développement pris dans leur ensemble, le taux de croissance annuelle du produit intérieur brut (PIB) a atteint en moyenne 4,4 % dans les années 90, contre 2,3 % dans les années 80 tandis que la variabilité de la croissance, mesurée par l'écart type de ce taux, s'est réduite [figure I b)]. Cette amélioration est due principalement à une croissance plus importante et plus régulière en Amérique latine et en Asie occidentale. Cette dernière région a d'ailleurs retrouvé, un taux de croissance positif au cours de la dernière décennie. Les économies de l'Asie de l'Est et du Sud ont connu à nouveau une décennie de forte croissance avec des taux parmi les plus élevés des régions en développement, bien que la crise financière de 1997 ait provoqué une légère baisse de la croissance moyenne sur la période de neuf ans entre 1991 et 1999 – par rapport à 1981-1990 – et une variabilité accrue de leurs résultats.

7. Il reste cependant trois points préoccupants. Premièrement aucune région n'a atteint un taux de croissance du PIB de 7 % – le but énoncé au paragraphe 17 de la Stratégie – et dans toutes les régions, à l'exception de l'Asie de l'Est et du Sud, les taux sont demeurés en moyenne bien en deçà des chiffres escomptés. Ces mauvais résultats apparaissent plus clairement lorsqu'on considère le montant du PNB par habitant. Deux des quatre régions en développement – l'Afrique et l'Asie occidentale – n'ont pas réussi à inverser la tendance à la diminution du PIB par habitant, même si leur bilan global pour la quatrième décennie est meilleur qu'il ne l'était pour la troisième. Deuxièmement, les pays les moins avancés (PMA) ont certes amélioré très légèrement leur performance économique, mais la variabilité s'est considérablement accrue. Ces résultats sont à mettre en relation avec l'augmentation mais aussi la plus grande instabilité de la production agricole, secteur économique majeur de nombreux PMA et d'autres pays africains. Bien que ce secteur ait bénéficié dans les années 90 de conditions météorologiques globalement favorables, qui ont accéléré la croissance de la production agricole et alimentaire (tableau 2), il a

connu d'une année sur l'autre des fluctuations naturelles plus marquées. Troisièmement, alors que le groupe des PMA dans son ensemble a amélioré ses performances économiques, plus de 40 % des pays de ce groupe n'ont pas obtenu de résultats satisfaisants dans ce domaine. Certes, la mondialisation peut dynamiser considérablement la croissance économique des pays les plus pauvres mais l'instabilité politique ou la fragilité des institutions, notamment l'appareil judiciaire ou la structure de leur économie de marché, empêchent certains d'entre eux de réaliser pleinement leur potentiel.

Figure I
Croissance et variation du taux de croissance, 1981-1999

a) Taux de croissance moyen (pourcentage)

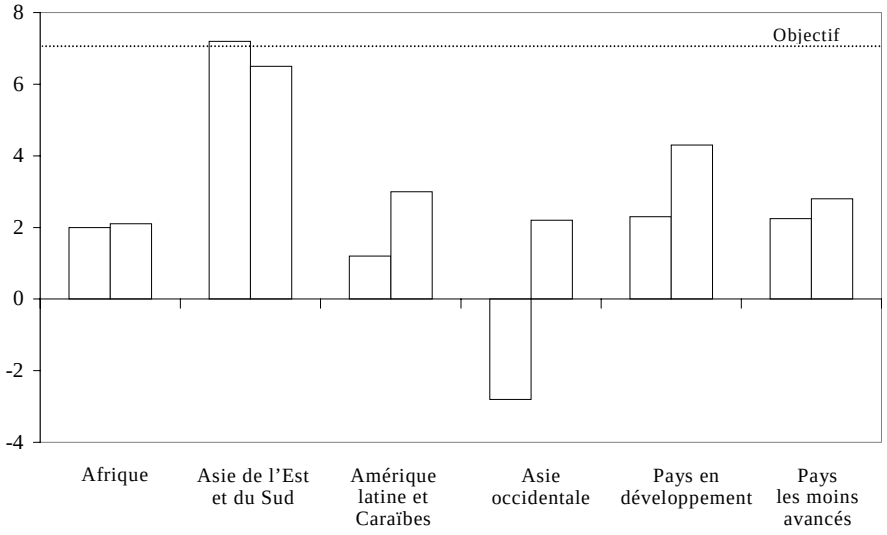

b) Variation type du taux de croissance

Source : Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies.

Tableau 1
Croissance du produit intérieur brut par habitant des pays en développement, 1981-2000
(Variation annuelle en pourcentage)

	1981-1990	*1991-1998*	*1999*	*2000*[a]	*Part de la population mondiale 1999*	
					Nombre de pays	*Pourcentage*
Tous pays en développement	0,2	2,7	1,8	3,5	95	100,0
Afrique	-0,8	-0,7	0,2	1,6	38	16,3
Amérique latine et Caraïbes	-0,9	1,6	-1,2	2,3	24	10,8
Asie occidentale	-6,2	-0,1	-1,8	1,5	15	5,1
Asie de l'Est et du Sud	5,1	5,0	4,8	5,1	18	67,8
***Pour mémoire* :**						
Pays les moins avancés	-0,5	0,2	0,8	2,1	40	13,2
Afrique subsaharienne[b]	-1,1	-0,6	0,6	1,4	31	9,6

Source : Division de l'analyse des politiques de développement du Département des affaires économiques et sociales (Secrétariat de l'ONU).
[a] Projection.
[b] Ne comprend pas le Nigéria et l'Afrique du Sud.

Tableau 2
Accroissement de la population, production agricole et production alimentaire, 1981-1990 et 1991-1999
(Taux de croissance annuelle)

	Accroissement de la population		*Production agricole*		*Production alimentaire*	
	1981-1990	*1991-1999*	*1981-1990*	*1991-1999*	*1981-1990*	*1991-1999*
Monde	1,7	1,4	2,3	2,2	2,3	2,4
Pays développés[a]	0,7	0,4	1,0	0,1	1,0	0,2
Pays en développement[b]	2,0	1,7	3,6	3,7	3,6	4,0
Afrique en développement[c]	2,8	2,5	3,2	3,0	3,3	3,0
Afrique subsaharienne[d]	2,9	2,6	2,8	2,8	2,8	2,8
Asie en développement[e]	1,9	1,5	4,0	4,0	4,1	4,3
Amérique latine et Caraïbes	2,0	1,6	2,3	3,1	2,4	3,4
***Pour mémoire* :**						
Pays les moins avancés	2,4	2,4	1,6	2,5	1,6	2,5

Sources : *World Population Prospects, The 1998 Revision*, vol. I, *Comprehensive Tables* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.99.XIII.9); et Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), base de données statistiques fondamentales de l'Organisation (FAOSTAT) et site Web de la FAO.

[a] Les pays développés comprennent les États-Unis d'Amérique, le Canada, l'Europe, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Japon, Israël, l'Afrique du Sud et l'ex-Union des Républiques socialistes soviétiques ou ses États successeurs.

[b] Les pays en développement s'entendent du reste du monde.

[c] L'Afrique en développement exclut l'Afrique du Sud.

[d] L'Afrique subsaharienne exclut l'Afrique du Sud.

[e] L'Asie en développement exclut le Japon, Israël et les républiques asiatiques de l'ex-URSS.

8. On note dans la Stratégie que « l'accélération de l'industrialisation doit être un élément clef de la transformation économique de la plupart des pays en développement et de la relance du développement au cours des années 90 (par. 62) et qu'il est nécessaire d'accroître les investissements publics et privés pour renforcer la capacité manufacturière et améliorer les compétences techniques et de gestion (par. 64). Au cours de la période 1990-1998, la valeur ajoutée des industries manufacturières (VAM) a augmenté en moyenne de 6,3 % par an dans l'ensemble des pays en développement[2]. La production manufacturière a augmenté à un rythme plus rapide que le PIB et l'industrialisation de ces pays a été de ce fait renforcée.

9. Les progrès de l'industrialisation ont néanmoins varié en fonction des régions et des pays. Alors que l'Asie de l'Est et le Pacifique – région qui s'industrialise le plus rapidement – ont enregistré un taux de croissance de 10 % par an durant la période 1990-1998, la valeur ajoutée manufacturière des pays d'Afrique subsaharienne n'a augmenté que de 0,8 % par an. En fait, dans cette dernière région, le taux d'industrialisation, mesuré par la part de la VAM dans le PIB, a reculé et est resté en deçà de 8 % – objectif énoncé dans la Stratégie (par. 63) – dans certains pays. La diminution de la part des investissements publics dans le PIB au cours des années 90 est un phénomène particulièrement inquiétant pour le développement industriel de l'Afrique; elle est tombée de 8,2 % dans les années 80 à 6,7 % en 1990-1996[3]. Si

cette diminution reflète, dans une certaine mesure, le changement d'orientation qui consistait à mettre l'accent non plus sur le contrôle direct de la production industrielle, mais sur la création d'un environnement économiquement favorable à la production privée, de nombreux pays ont connu des contraintes budgétaires qui ont empêché leur gouvernement de renforcer ou d'améliorer les infrastructures existantes. Comme l'existence d'une infrastructure publique adéquate est un facteur qui encourage les investissements privés, la faiblesse de l'infrastructure fait obstacle au renforcement de la capacité manufacturière dans de nombreux pays d'Afrique.

B. Développement social : lutte contre la pauvreté et mise en valeur des ressources humaines

10. La Stratégie soulignait également l'importance d' « un processus de développement adapté aux besoins sociaux ». L'amélioration du bien-être matériel que permet une croissance économique forte, doit s'accompagner de progrès social, notamment d'une réduction significative de la pauvreté extrême et de la faim, et de la mise en valeur des ressources humaines. Au cours des années 90, dans le monde entier les responsables se sont intéressés de plus en plus aux questions sociales et aux problèmes de développement. Le Sommet mondial pour le développement social qui s'est tenu en 1995 et la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Sommet mondial pour le développement social et au-delà : le développement social pour tous à l'heure de la mondialisation », qui s'est tenue en avril 2000, ont montré que les gouvernements et le public étaient conscients du fait qu' « il importait que l'amélioration sociale fasse partie intégrante de la Stratégie du développement aussi bien au niveau national qu'international »[4]. Attestant cette reconnaissance croissante des besoins sociaux par delà le bien-être économique certaines indicateurs, en particulier dans le domaine de l'éducation, ont enregistré des progrès encourageants au cours des années 90, grâce à l'amélioration de la conjoncture. Cependant, d'autres indicateurs se sont améliorés dans des proportions moindres et certains sont restés au même niveau.

1. La production alimentaire, moyen de réduire la pauvreté et la malnutrition

11. La réduction de la pauvreté a été identifiée comme l'un des buts les plus importants et les plus urgents lors de toutes les grandes conférences organisées par l'Organisation des Nations Unies dans les années 90. De 1987 à 1998, le nombre des personnes qui vivent avec moins d'un dollar par jour (seuil de pauvreté mesuré d'après les prix internationaux de 1985) n'a guère diminué dans les économies en développement et en transition, avoisinant toujours 1,2 milliard; la proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté a diminué, passant de 28,3 % en 1987 à 24 % en 1998[5]. L'Asie de l'Est et le Pacifique, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ont réussi à réduire la pauvreté, mais dans les autres régions en développement le nombre des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté a augmenté. Même si l'Amérique latine et les Caraïbes ont obtenu de bons résultats en termes de croissance économique, on y comptait en 1998 15 millions de pauvres de plus qu'en 1987. De même, en Afrique subsaharienne le nombre de personnes ne disposant pas du minimum vital qui était de 217 millions en 1987 a atteint 291 millions en 1998, signe de l'insuffisance de la croissance économique. L'Asie du Sud, région qui a connu une reprise économique dans les années 90, a réussi à réduire la pauvreté en

termes de pourcentage de la population mais le nombre total de pauvres est passé de 474 millions à 522 millions.

12. Le nombre de personnes sous-alimentées dans les régions en développement est un autre indicateur social dont l'évolution n'a pas suivi l'amélioration des résultats macro-économiques (tableau 3). Il n'a que légèrement diminué, passant de 831 millions (20 % de la population totale de ces pays) en 1990-1992 à 791 millions (18 %) en 1995-1997. Dans 86 des 119 pays en développement pour lesquels on dispose de données, les disponibilités alimentaires dépassent les rations minimales établies par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Cependant, le nombre total de personnes sous-alimentées a augmenté en Afrique subsaharienne, au Proche-Orient et en Afrique du Nord. Malgré un léger progrès dans ce domaine, environ un tiers de la population de l'Afrique subsaharienne et plus d'un cinquième en Asie du Sud restent confrontés à des pénuries alimentaires.

Tableau 3
Nombre et proportion de sous-alimentés dans les pays en développement, par région, 1990-1992 et 1995-1997

	Nombre de sous-alimentés (en millions)		*Pourcentage de sous-alimentés*	
Région ou groupe de pays	*1990-1992*	*1995-1997*	*1990-1992*	*1995-1997*
Afrique subsaharienne	164	180	35	33
Proche-Orient et Afrique du Nord	26	33	8	9
Asie de l'Est et du Sud-Est	283	240	17	13
Asie du Sud	299	284	26	23
Amérique latine et Caraïbes	59	53	13	11
Tous pays en développement[a]	831	791	20	18

Source : FAO, *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde, 1999* (Rome, FAO, 1999), tableau 1.

[a] Y compris l'Océanie en développement.

13. La Stratégie avait également fixé comme objectif la réduction de la malnutrition chez les enfants de moins de cinq ans d'ici à la fin de la décennie. La malnutrition recule à l'échelle mondiale mais lentement. Le pourcentage d'enfants souffrant de malnutrition est passé de 32 % en 1990 à 29 % en 1995[6]. Toutefois, si l'on considère le taux de réduction de la malnutrition infantile sur cinq ans, il sera difficile d'atteindre l'objectif des 16 % (c'est-à-dire une réduction de moitié des chiffres de 1990) envisagé pour l'an 2000. On estime que la proportion d'enfants souffrant de malnutrition sera de 24 % en 2005[7].

14. Le développement de l'agriculture, ou plus généralement le développement rural, est l'un des principaux moyens de réduire la malnutrition chez les enfants et chez les adultes. Cependant, les chiffres de la production agricole pour les années 90 ne portent pas à l'optimisme (tableau 2). Pour ce qui est de la production agricole et de la production alimentaire mondiales, on estime que de 1991 à 1999, elles ont enregistré une progression annuelle de 2,2 et 2,4 % respectivement en moyenne, ces deux pourcentages étant très inférieurs à l'objectif de 4 % fixé dans la Stratégie

(par. 72). En Afrique subsaharienne elles ont augmenté chacune de 2,8 % pendant la dernière décennie, mais la population s'étant accrue à un rythme comparable de 2,4 %, la production par habitant a très peu progressé. Tant que les pays les plus pauvres ne disposeront pas des ressources financières suffisantes et de mécanismes institutionnels permettant l'importation de vivres, l'état nutritionnel de millions de personnes dans les pays en développement, notamment ceux de l'Afrique subsaharienne, ne connaîtra pas d'amélioration réelle.

15. La diffusion des techniques est d'une importance cruciale pour le secteur agricole dans le pays en développement (par. 73 de la Stratégie), particulièrement en Afrique subsaharienne, une région caractérisée par une faible productivité agricole où il n'y a pas eu encore de « révolution verte ». Il est désormais largement admis que des techniques agricoles mises au point dans des zones climatiques et écologiques différentes ne sont pas utilisables dans cette région, dont les conditions naturelles se caractérisent dans bien des cas par l'irrégularité des précipitations, la forte érosion des sols et la présence d'un grand nombre de maladies des plantes et de ravageurs des cultures[8].

2. Mise en valeur des ressources humaines : éducation, alphabétisation et santé

16. La Stratégie a demandé qu'une attention particulière soit apportée aux secteurs de l'éducation et de la santé, puisqu'ils constituent les aspects essentiels de la mise en valeur des ressources humaines (par. 87), et fixé un certain nombre d'objectifs pour l'éducation (par. 88) et pour les soins de santé primaires (par. 90). Au cours des années 90, les effectifs scolaires de l'enseignement primaire ont été renforcés et le décalage entre les filles et les garçons dans l'éducation a été réduit. Mais, d'après le Forum mondial sur l'éducation qui s'est tenu à Dakar en avril 2000, les progrès sont lents et l'alphabétisation des adultes continue d'être largement négligée[9]. L'amélioration des soins de santé primaires n'a été que modérée, d'après l'évaluation contenue dans le rapport de l'année dernière (A/54/389). Les variables concernant les soins de santé primaires ont peu évolué par rapport aux chiffres enregistrés l'année dernière, mais on craint aujourd'hui que la progression rapide de l'épidémie du virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise (VIH/sida) casse, ou même inverse, la tendance à l'amélioration de la santé et des conditions de vie dans un nombre croissant de pays en développement.

17. Un objectif énoncé dans la Stratégie est d'assurer à tous l'accès à l'éducation de base et de donner à 80 % au moins de la population d'âge scolaire un enseignement primaire complet (par. 88). Les effectifs scolaires de l'enseignement primaire ont augmenté au total de 82 millions depuis 1990, dont 44 millions de filles en 1998[10]. Il en est résulté une progression globale du taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire entre 1990 et 1997 (tableau 4), et ce taux est maintenant supérieur à 100 % dans de nombreux pays en développement. Pendant la même période, l'écart de scolarisation entre les filles et les garçons dans l'ensemble des pays en développement est passé de 13,9 à 12,1 %. Cependant, sur les 112 pays en développement pour lesquels des données sont disponibles, on en compte encore 62 qui n'ont pas atteint un taux de scolarisation de 100 % dans l'enseignement primaire, y compris 34 pays africains sur les 47 pour lesquels des données sont disponibles. Dans le monde, quelque 113 millions d'enfants, dont 60 % de filles, n'ont pas accès à l'enseignement primaire[11]. En Afrique subsaharienne, les taux de scolarisation dans l'enseignement primaire, qui avaient baissé « au cours des années 80, dans le contexte d'une détérioration générale de la situation économique »[12], ont remonté

légèrement dans les années 90 mais sans retrouver leurs niveaux de 1980. Il subsiste un écart de scolarisation important entre filles et garçons dans certains pays de l'Afrique subsaharienne, de la région des États arabes et de l'Asie du Sud[13].

Tableau 4
Taux brut de scolarisation dans le primaire et le secondaire[a], 1980, 1990 et 1997
(Pourcentage)

	1980		*1990*		*1997*	
Région ou groupe de pays	*Garçons*	*Filles*	*Garçons*	*Filles*	*Garçons*	*Filles*
Monde						
Primaire	103,3	88,1	105,0	93,0	106,9	96,4
Secondaire	51,6	41,1	56,5	46,9	64,0	56,0
Pays développés						
Primaire	101,1	100,6	101,2	100,7	102,9	102,4
Secondaire	89,1	89,7	92,9	94,8	98,9	101,4
Pays en développement						
Primaire	103,7	85,7	105,6	91,7	107,5	95,4
Secondaire	41,9	28,3	48,2	36,0	56,6	46,4
Afrique subsaharienne						
Primaire	88,7	70,2	81,9	67,6	84,1	69,4
Secondaire	22,2	12,8	25,5	19,2	29,1	23,3
États arabes						
Primaire	90,1	67,5	90,0	72,4	92,1	76,9
Secondaire	47,1	29,6	59,1	44,9	61,2	52,3
Amérique latine et Caraïbes						
Primaire	105,6	102,7	106,2	103,7	116,9	110,2
Secondaire	44,1	44,7	49,0	52,8	59,2	65,3
Asie de l'Est et Océanie						
Primaire	117,4	103,0	122,0	114,8	118,3	117,6
Secondaire	50,3	37,0	52,3	42,3	69,3	63,1
Asie du Sud						
Primaire	90,5	60,1	102,6	77,1	106,8	83,3
Secondaire	36,3	18,2	49,2	29,7	54,1	35,8
Pour mémoire :						
Pays les moins avancés						
Primaire	77,1	54,7	73,4	58,0	80,6	62,3
Secondaire	20,5	8,9	21,8	12,6	23,5	15,0

Source : Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, à partir de données provenant de l'UNESCO : *Annuaire statistique, 1999* (Paris, 1999), tableau II.S.5.

[a] Taux de scolarisation des enfants en âge scolaire. Ce taux comprend des élèves qui n'ont pas atteint ou qui ont dépassé l'âge officiel de scolarisation dans le primaire et le secondaire, respectivement.

18. L'objectif qui consiste à donner à 80 % de tous les enfants un enseignement primaire complet ne sera pas atteint avant longtemps dans de nombreux pays, comme en témoignent les faibles taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire (tableau 4) et le pourcentage d'enfants qui quittent l'école avant la cinquième année. Sur 101 pays en développement dans lesquels des études sur l'éducation ont été menées pour diverses années, le pourcentage des enfants qui arrivent en fin de cinquième année n'est supérieur à 80 que dans 53 pays seulement[14]. En Afrique, 29 pays sur les 41 étudiés (71 %) n'ont pas atteint le chiffre de 80 %. Ce faible nombre d'enfants qui terminent leur éducation primaire s'accompagne de faibles taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire par rapport aux autres régions où les taux ont augmenté régulièrement au cours des 20 dernières années.

Tableau 5
Taux d'analphabétisme des adultes, 1980, 1990, 1995 et 1998
(Adultes analphabètes âgés de plus de 15 ans, en pourcentage de la population totale)

Région ou groupe de pays	*1980*	*1990*	*1995*	*1998*	*Objectif*[a]
Pays à faible revenu et à revenu intermédiaire					
Total	38,2	30,6	27,4	25,6	15,3
Femmes	47,8	38,8	35,0	32,8	19,4
Amérique latine et Caraïbes					
Total	20,1	15,2	13,3	12,2	7,6
Femmes	22,5	16,7	14,4	13,2	8,4
Asie de l'Est et Pacifique					
Total	31,2	20,9	17,4	15,5	10,5
Femmes	42,5	29,5	24,9	22,4	14,8
Moyen-Orient et Afrique du Nord					
Total	57,9	45,9	40,2	36,9	23,0
Femmes	72,2	59,2	52,2	48,0	29,6
Asie du Sud					
Total	61,0	53,1	49,1	46,8	26,6
Femmes	75,1	66,4	61,9	59,2	33,2
Afrique subsaharienne					
Total	61,7	50,1	44,1	40,5	25,1
Femmes	72,2	59,8	52,9	48,7	29,9
***Pour mémoire* :**					
Pays les moins avancés (classement ONU)					
Total	66,0	57,2	52,5	49,7	28,6
Femmes	77,7	68,5	63,5	60,3	34,3

Source : Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, à partir de données provenant de la Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde, 2000* (Washington, Banque mondiale, 2000).

[a] Cinquante pour cent du taux de 1990.

19. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) estime qu'il y a entre 875 millions et un milliard d'adultes analphabètes dans le monde, dont la majorité sont des femmes[15]. D'après les dernières statistiques qui vont jusqu'en 1998, on n'atteindra pas l'objectif énoncé dans la Stratégie qui demandait une réduction de 50 % du taux d'analphabétisme des adultes pendant les années 90 (tableau 5). Pour atteindre cet objectif en 10 ans, il aurait fallu que ce taux diminue de 7 % par an environ, or les réductions effectivement obtenues entre 1990 et 1998 (dernière année pour laquelle des chiffres sont disponibles) vont de 1,4 % (pour les femmes en Asie du Sud) à 3,4 % (pour les femmes en Asie de l'Est et Pacifique). Globalement, le taux de réduction annuel dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire a été à peine supérieur à 2 % en moyenne pendant les années 90, pratiquement sans changement par rapport aux années 80. À ce rythme, il faudra environ 32 ans, en non 10, pour réduire de moitié le taux d'analphabétisme, et s'agissant des femmes en Asie du Sud, cela pourrait prendre un demi-siècle.

20. Si ce problème persiste c'est principalement parce que les faibles taux de scolarisation dans l'enseignement primaire et les taux élevés d'abandon « alimentent » sans cesse la population d'adultes analphabètes. Une autre raison, de plus en plus largement reconnue parmi les spécialistes de l'éducation, est que l'on ne se préoccupe pas suffisamment de la qualité de l'enseignement dispensé aux enfants et aux adultes. À mettre trop l'accent sur des objectifs quantitatifs (les taux de scolarisation et d'achèvement des études), on a négligé les aspects qualitatifs. Cela vaut aussi pour l'alphabétisation des adultes : de nombreux programmes ont été mis en place mais on sait très peu de choses sur les connaissances ainsi transmises et sur l'efficacité relative des divers types de programmes. L'expérience acquise au cours des années 90 montre que l'enseignement traditionnel devrait être complété par l'application d'autres méthodes pédagogiques, personnalisées et non scolaires[16].

21. Les quelques données récentes disponibles ne font pas apparaître de changement radical par rapport à 1999[17] dans l'évolution des variables liées à la santé, telles que le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (TMM5), le taux de mortalité maternelle et la réduction de la malnutrition parmi les enfants de moins de 5 ans. Cela n'est pas surprenant car les variables sociales n'évoluent que très lentement. Bien que la survie des enfants ait progressé de manière impressionnante au cours des 20 dernières années, l'objectif fixé pour le TMM5, à savoir le faire baisser d'un tiers par rapport aux niveaux de 1990 ou, si cela représente une réduction plus importante, le ramener à 70 pour 1 000 naissances vivantes, ne sera pas atteint d'ici à l'an 2000 si l'on en juge par les chiffres de 1998 (tableau 6).

22. L'espérance de vie à la naissance a également augmenté dans les années 90, exception faite de l'Afrique subsaharienne où sévit l'épidémie du VIH/sida et où l'espérance de vie ne dépasse toujours pas 50 ans (tableau 6). Le sida y est devenu la principale cause de décès avant les maladies qui étaient présentes jusqu'ici, comme le paludisme, la tuberculose, la pneumonie et les maladies diarrhéiques. Il a tué 2,2 millions de personnes en 1999 contre 300 000 en 1989[18]. De ce fait, l'espérance de vie a baissé dans 18 des 48 pays de l'Afrique subsaharienne entre 1990 et 1998 : au Botswana, elle a diminué en moyenne de 11 ans[19]. On estime que cette épidémie a réduit l'espérance de vie de 15 à 20 ans dans les pays d'Afrique australe et de 5 à 10 ans dans les autres pays africains[20]. De plus, pour les bébés nés en 1999 dans 32 pays où sévit l'épidémie, l'espérance de vie corrigée en fonction des risques d'incapacité (DALE) est inférieure à 40 ans[21]. Ce chiffre marque un contraste frappant avec l'espérance moyenne de vie en bonne santé qui est de 72,9 ans dans les

10 premières nations du monde. On ne connaît pas encore les taux de mortalité infantile et maternelle pour 1999, mais si une action majeure n'est pas entreprise à l'échelle nationale et internationale, il faut s'attendre à ce que l'épidémie de sida continue d'avoir une incidence considérable sur les taux de mortalité pendant de nombreuses années.

Tableau 6
Mortalité des enfants de moins de 5 ans et espérance de vie à la naissance, 1980-1998

	Taux de mortalité (nombre de décès pour 1 000 naissances)				*Espérance de vie (années)*		
Région	*1980*	*1990*	*1998*	*Objectif pour 2000*[a]	*1980*	*1990*	*1998*
Monde	123	87	75	58	61	65	67
Asie de l'Est et Pacifique	82	55	43	37	[b]	67	69
Europe et Asie centrale	.[b]	34	26	23	68	69	69
Amérique latine et Caraïbes	78	49	38	33	65	68	70
Moyen-Orient et Afrique du Nord	136	71	55	47	59	65	68
Asie du Sud	180	121	89	70	54	59	62
Afrique subsaharienne	188	155	151	70	48	50	50
Pour mémoire **:**							
Pays les moins avancés	208	171	151	70	47	50	51

Source: Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, à partir de données provenant de la Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde, 2000* (Washington, Banque mondiale, 2000).

[a] Les deux tiers du chiffre régional de 1990 et 70 pour 1 000 dans le cas où le premier chiffre serait supérieur.

[b] Non disponible.

C. Évolution de l'environnement international

23. La Stratégie note qu'« il est indispensable que le climat économique extérieur offre de l'appui. Le développement ne prendra son essor que si l'économie mondiale est à la fois dynamique, stable et à l'abri de trop grandes incertitudes » (par. 21); elle souligne en outre qu'« une gestion rationnelle de l'économie mondiale est d'une importance capitale » (par. 22) si l'on veut que le développement s'accélère au cours des années 90. Elle déclare qu'un système commercial international ouvert et équitable est « la clef de voûte d'une économie mondiale interdépendante » (par. 46), et que des ressources financières suffisantes, tant nationales qu'internationales, sont indispensables à la relance de l'économie. La Stratégie souligne à cet égard que le fonctionnement du marché des produits de base et les recettes générées par leur exportation constituent des éléments clefs pour de nombreux pays en développement (par. 51). Elle souhaite que les négociations commerciales multilatérales d'Uruguay débouchent sur un accord efficace et équilibré (par. 50) et demande un allégement des paiements au titre du service de la dette ainsi que d'importantes améliorations

dans les apports de capitaux pour le développement (par. 38), y compris dans le cadre de l'aide publique au développement (APD).

1. Commerce

24. Comme indiqué dans le rapport de 1999 (A/54/389), le Cycle des négociations commerciales multilatérales d'Uruguay a amélioré l'accès aux marchés des biens et des services[22]. Le mécanisme de règlement des différends de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) offre en principe aux membres de cette organisation un moyen efficace de défendre leurs droits en matière d'accès aux marchés. De plus, de nombreux pays en développement ont pris des mesures commerciales unilatérales qui ont contribué au processus de libéralisation à l'échelle mondiale. En partie grâce à ces mesures de libéralisation, le volume des échanges a augmenté plus rapidement que la production mondiale tout au long des années 90. Parallèlement, la part des pays en développement dans le commerce mondial a augmenté, passant de 24 % au début de la décennie à près de 26 % en 1999[23].

25. Cependant, au cours des années 90, l'environnement commercial international n'a pas toujours été favorable aux efforts déployés à cet égard par les pays en développement. Les exportations mondiales et celles des pays en développement qui avaient fortement augmenté pendant la première moitié de la décennie, ont connu un ralentissement considérable pendant la seconde moitié en raison de la crise financière asiatique de 1997 et, dans une moindre mesure, des perturbations économiques survenues au Brésil et en Fédération de Russie en 1998. De même, la valeur en dollars des exportations mondiales s'est accrue en moyenne de 5,8 % durant les années 90 mais pendant la deuxième moitié de la décennie, cette croissance est tombée à 2,4 %[24]. Les exportations des pays en développement se sont mieux comportées, progressant au rythme de 8,1 % par an en moyenne. Cependant, la valeur des exportations qui était de 11,5 % pendant la première moitié de la décennie s'est ralentie pour s'établir à 4,0 % pendant la deuxième moitié. La crise financière asiatique de 1997 a touché particulièrement les pays d'Asie de l'Est et du Sud et a provoqué un recul brutal de leur croissance qui est passée de 15,1 % pendant la première moitié de la décennie à 2,3 % pendant la deuxième moitié. En Afrique, à la différence des autres régions en développement, les exportations ont augmenté plus fortement pendant la deuxième moitié de la décennie, mais avec des variations annuelles considérables.

26. Si le Cycle d'Uruguay a élargi l'accès aux marchés et renforcé la pénétration des marchés, il reste plusieurs questions à régler dont bon nombre présentent un intérêt vital pour les pays en développement. Il s'agit des crêtes tarifaires et de la progressivité des droits de douane pour certains produits, de la tarification des contingents, des mesures non tarifaires, notamment dans le secteur agricole, et des restrictions quantitatives encore appliquées à l'industrie du textile et de l'habillement, peut-être le secteur le plus important pour de nombreux pays en développement. En outre, des dispositions d'un type nouveau souvent appelées « mesures commerciales correctives » ont été très largement utilisées sous la forme de mesures de sauvegarde, de droits antidumping et de droits compensateurs. Dans l'ensemble, bien que la Stratégie ait demandé que soit appliquée pleinement et effectivement la décision de freiner et d'éliminer le protectionnisme (par. 48), « il reste possible d'ouvrir davantage de nombreux secteurs d'exportation importants pour les pays en développement[25] ».

27. La Stratégie stipule que les pays en développement devraient multiplier les liens commerciaux entre eux (par. 49). Bien que les pays développés restent leurs principaux partenaires commerciaux, les échanges entre eux se sont accrus. Le commerce des marchandises entre pays à faible revenu et pays à revenu intermédiaire a augmenté en moyenne de 9,7 % par an entre 1988 et 1998[26]. Les pays d'Asie de l'Est et du Pacifique ont connu une augmentation des échanges intrarégionaux particulièrement forte atteignant 19 % par an, alors que parmi les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, la progression n'a pas dépassé 0,5 %. Les pays de l'Afrique subsaharienne, qui n'ont pas encore établi entre eux des relations commerciales aussi fortes que dans les autres régions en développement, ont enregistré un accroissement des échanges intrarégionaux de 11,6 % sur la période 1988-1998.

28. Alors que la Stratégie exige des conditions plus stables et plus prévisibles sur les marchés des produits de base, les cours de ces produits (autres que les combustibles et pétroles) ont été déprimés durant les années 90 (figure II) et cette situation s'est maintenue malgré de fortes hausses du prix du pétrole en 1999. Le prix composite du panier de sept pétroles bruts de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a augmenté, en valeur nominale, de 42,3 % en 1999 par rapport à 1998, mais sans atteindre cependant la moitié de son niveau de 1980. L'indice des prix des produits de base autres que les combustibles, mesuré en dollars ajusté d'après l'indice des prix des articles manufacturés exportés, ne s'est pas mieux comporté puisqu'il a perdu 47 % par rapport à son niveau de 1980, alors que les prix étaient plus stables au cours des années 90 que dans les années 80. Certains pays en développement dont les recettes en devises proviennent essentiellement de l'exportation des produits de base ont été durement touchés par l'instabilité et la faiblesse des cours. Ces conditions défavorables ont encore retardé la diversification des activités économiques, laquelle pourrait offrir, du fait de l'existence d'un avantage comparatif, des possibilités d'emploi dans les régions rurales et faciliter les actions de lutte contre la pauvreté. Il convient d'ajouter que le mécanisme de stabilisation des prix des produits de base du Fonds monétaire international (FMI) n'a pas été utilisé pendant les années 90.

2. Dette et flux financiers internationaux

29. La Stratégie lance un appel pour que l'on recherche une solution rapide et durable aux problèmes de l'endettement extérieur, condition préalable de la relance du développement dans de nombreux pays en développement (par. 26). La situation de la dette extérieure s'est améliorée dans les années 90 pour certains de ces pays, pour la plupart de grands pays à revenu intermédiaire[27]. Au cours de la décennie, les pays en développement, en particulier certains pays à revenu intermédiaire, ont été de plus en plus la destination des flux financiers privés, les investissements étrangers directs représentant désormais la source la plus importante des flux de ressources à long terme (tableau 7). La progression régulière des apports de l'investissement étranger direct au cours des années 90 est un signe encourageant, puisque la Stratégie reconnaît que l'investissement étranger direct, qui le plus souvent n'est pas générateur de dettes, pourrait occuper une place importante comme source de capitaux de développement (par. 43). La décennie, toutefois, a connu périodiquement des crises des flux financiers privés (à l'exception des flux d'investissements étrangers directs) qui ont nécessité des interventions multilatérales, tout d'abord au Mexique en 1995 puis dans un certain nombre de pays de l'Asie de l'Est et d'autres pays de

1997 à 1999; cette situation a gravement perturbé le flux international des ressources financières.

Figure II
Indices des prix des produits primaires, 1980-1999

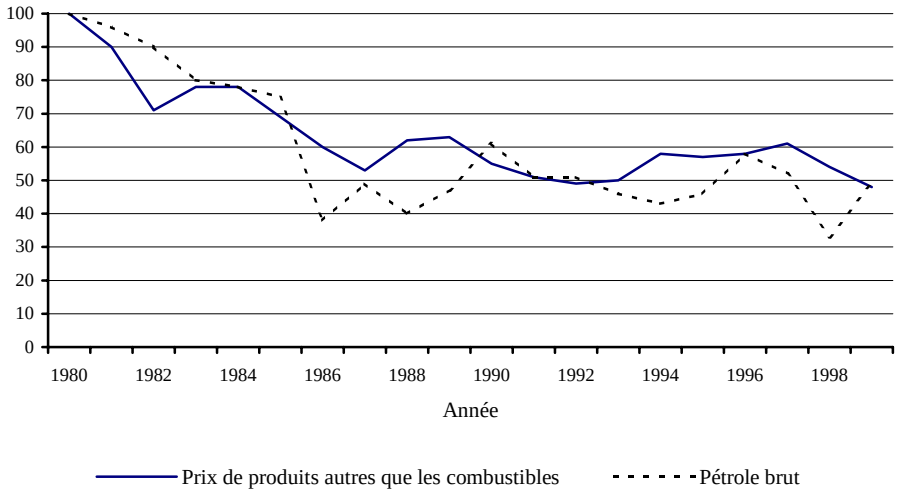

Source : Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies.

Tableau 7
Flux nets de financement à long terme en faveur des pays en développement, 1980, 1990 et 1995-1999
(En milliards de dollars des États-Unis)

	1980	*1990*	*1995*	*1997*	*1998*	*1999*[a]
Total	**82,8**	**98,5**	**257,2**	**343,7**	**318,3**	**290,7**
Flux officiels	32,6	55,9	53,9	36,9	50,6	52
Flux privés	50,2	42,6	203,3	303,9	267,7	238,7
Flux générateurs d'endettement	41,1	15,7	62,2	103,5	81,2	19,1
Prêts bancaires	30,8	3,2	30,4	51,6	44,6	-11,4
Financement obligataire	1,1	1,2	30,8	48,9	39,7	25
Divers	9,2	11,3	1	3	-3,1	5,5
Investissements de portefeuille	[b]	2,8	36,1	30,2	15,6	27,6
Investissements étrangers directs	9,1	24,1	105	170,3	170,9	192

Sources : Banque mondiale, Global Development Finance 2000 (Washington, Banque mondiale, 2000), tableau 2.1; *World Debt Tables 1990-1991: External Debt of Developing Countries*, 1990, tableau 3.
[a] Estimations préliminaires.
[b] Non disponible.

30. Dans l'ensemble, l'endettement extérieur des pays en développement s'est élevé dans les années 90, passant de 1 400 milliards en 1990 à 2 500 milliards de dollars en 1999[28]. Il semble toutefois que ce niveau d'endettement corresponde à une charge moindre que celle de la dette en 1990 en ce sens que le ratio dette/exportations est tombé de 184,4 % à 136,5 % en 1999. Les deux autres indicateurs courants, soit le ratio dette/produit national brut (PNB) et le ratio service de la dette/exportations, étaient pratiquement au même niveau en 1999 qu'en 1990. En particulier, la situation de la dette extérieure s'est améliorée dans les années 90 pour quelques-uns de ces pays, pour la plupart des grands pays à revenu intermédiaire. Lorsque les crises ont éclaté, les pays frappés ont temporairement perdu leur accès au financement extérieur privé, ils l'ont rapidement regagné grâce aux ensembles de mesures d'aide financière du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, même s'ils ont dû payer très cher ce crédit.

31. Les mesures prises pour faire face à la dette des pays principalement à revenu intermédiaire ont été bien différentes de la manière dont on a cherché à résoudre la crise de la dette des pays à faible revenu, où le processus a été difficile. La distinction, essentiellement, tient à ce que les dettes des pays à revenu intermédiaire étaient surtout contractées auprès de créanciers privés alors que dans le cas des pays à faible revenu, elles l'étaient surtout auprès de créanciers publics. Les dirigeants financiers dans les pays créanciers, les marchés financiers et la communauté internationale ont tous fait front pour que des mesures plus efficaces soient adoptées en vue de résoudre les crises de la dette privée après la décennie décevante des années 80; en revanche, il a fallu plus de temps pour que les gouvernements et les créanciers multilatéraux se rendent compte de la gravité de la situation à laquelle faisaient face leurs emprunteurs. En 1996, toutefois, la Banque mondiale et le FMI ont mis en place l'Initiative pour la réduction de la dette de pays pauvres très endettés (PPTE) en vue d'alléger le problème de la dette des pays en développement les plus pauvres. Jusqu'à présent, le nombre de pays qui ont bénéficié de l'Initiative n'a pas atteint les objectifs internationaux. Cette situation tient en partie aux conditions auxquelles l'aide a été consentie, qui ont été révisées en 1999, et en partie aux difficultés auxquelles on s'est heurté lorsqu'il s'est agi de mobiliser tous les fonds de donateurs nécessaires pour « payer » la dette[29].

32. La Stratégie note que « les réformes économiques entreprises dans les pays d'Europe de l'Est et l'intégration de ces économies au marché mondial feront naître d'importantes demandes nouvelles de ressources [financières] » et « que les besoins nouveaux devraient être satisfaits sans qu'il en résulte un amoindrissement des apports en capitaux indispensables aux pays en développement » (par. 39). Il n'existe aucun consensus sur les méthodes qui permettraient de déterminer si les flux financiers se sont véritablement amoindris, mais tel pourrait bien être le cas si les apports à destination des deux différents groupes de pays évoluent systématiquement dans des directions opposées. Les flux nets de capitaux privés vers les pays en développement ont connu une progression régulière, passant de 42 milliards en 1990 à 200 milliards de dollars en 1996, année record, tandis que le montant de ces mêmes apports vers les économies en transition a connu d'importantes fluctuations caractérisées par des tendances positives très faibles au cours de la même période[30]. Les crises financières de la fin des années 90 ont amoindri les ressources dirigées vers les deux groupes de pays, ce qui montre que les deux régions sont l'une et l'autre vulnérables à ces chocs financiers. En conséquence, on n'a pas de preuves « directes » de la baisse des flux entre les deux groupes au cours des années 90.

3. Aide publique au développement

33. La Stratégie note que l'aide publique au développement (APD) est l'une des principales sources de l'aide concessionnelle accordée aux pays en développement et que les programmes d'aide des pays donateurs doivent être substantiellement étoffés au cours des années 90 (par. 40). De ce point de vue, la baisse marquée de l'APD en tant que pourcentage du PNB depuis le début des années 90 est une évolution extrêmement décevante (tableau 8). Selon les chiffres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le pourcentage de l'aide publique au développement par rapport au PNB, principal indicateur de l'APD, a accusé une augmentation temporaire, passant de 0,33 % en 1990 à 0,34 % en 1992, année où elle a atteint son niveau le plus élevé, pour retomber à 0,24 % en 1999. Si l'APD fournie par certains pays (Danemark, Norvège, Pays-Bas et Suède) a invariablement dépassé l'objectif internationalement convenu de 0,7 % du produit national brut du pays concerné, en moyenne toutefois, elle est loin d'avoir atteint cet objectif.

34. La baisse de l'aide publique au développement depuis quelques années a frappé de nombreux pays en développement, particulièrement les pays les moins avancés; ainsi, entre 1992 et 1998, dans plus de la moitié des pays les moins avancés, l'APD reçue par habitant a chuté d'au moins 25 %. La baisse des apports d'APD est généralement attribuée à la « lassitude » des donateurs, mais si l'on examine la situation de plus près, on s'aperçoit qu'elle serait plutôt due à une « crise de confiance », les donateurs doutant que l'aide puisse atteindre les buts visés.

35. Dans les années 90, les donateurs se sont de plus en plus attachés aux aspects sociaux du développement des pays en développement notamment en appuyant l'éradication de la pauvreté; toutefois, l'aide publique au développement affectée aux services sociaux de base ne représente que 10 % du montant total de l'APD. En outre, après avoir atteint un sommet en 1995, le niveau des engagements de l'APD envers le secteur social a régressé dans la deuxième moitié des années 90 en dépit du fait que le Sommet mondial pour le développement social tenu à Copenhague en 1995 ait mis la pauvreté et le développement social au centre de l'ordre du jour politique.

36. En réponse aux préoccupations concernant l'inefficacité des programmes d'aide, les donateurs ont entrepris des réformes administratives dans les organismes donateurs pour améliorer la qualité et la gestion de l'aide. Les donateurs ont également reconnu qu'en définitive, si l'on veut que l'aide devienne véritablement plus efficace, il faut créer des partenariats mieux conçus entre donateurs et bénéficiaires. La communauté des donateurs poursuit donc une stratégie de réformes qui s'efforce de concentrer plus efficacement les efforts des donateurs tout en renforçant les capacités de mettre au point des politiques du développement sous la direction des bénéficiaires, notamment en associant activement la société civile et le secteur des affaires aux discussions sur les stratégies nationales de développement et les programmes d'aide.

Tableau 8
Aide publique au développement (APD) : indicateurs choisis

	1990[a]		*1999*[a]		*APD bilatérale*[b] *1998 (pourcentage du total)*		*Contributions réelles ou annoncées au Fonds d'affectation spéciale PPTE (en millions de dollars) (au 9 juin 2000)*[c]
	Millions de dollars	*Pourcentage du PNB*	*Millions de dollars*	*Pourcentage du PNB*	*Partiellement liée*	*Non liée*	
Allemagne	6 320	0,42	5 478	0,26	..	13,5	243
Australie	955	0,34	981	0,26	..	7,2	12
Autriche	394	0,25	482	0,24	..	31,4	19
Belgique	889	0,46	753	0,30	20,0[d]	30,0[d]	40
Canada	2 470	0,44	1 721	0,28	..	65,5	102
Danemark	1 171	0,94	1 724	1,00	..	18,6	61
Espagne	959	0,20	1 347	0,23	..	73,9	128
États-Unis	11 394	0,21	9 135	0,10	..	71,6[e]	600
Finlande	846	0,63	402	0,32	..	21,4	35
France	7 194	0,60	5 494	0,38	13,5[f]	21,4[f]	199
Irlande	57	0,16	241	0,31	..	..	19
Italie	3 395	0,31	1 750	0,15	..	36,1	162
Japon	9 069	0,31	15 302	0,35	6,4	..	200
Luxembourg	s.o.	s.o.	115	0,64	..	6,0	3
Norvège	1 205	1,17	1 370	0,91	..	10,2	79
Nouvelle-Zélande	95	0,23	134	0,27	..	..	2
Pays-Bas	2 538	0,92	3 134	0,79	2,0	12,1	169
Portugal	148	0,25	274	0,25	..	17,4	22
Royaume-Uni	2 638	0,27	3 279	0,23	..	20,4	316
Suède	2 007	0,91	1 643	0,70	9,1	11,6	83
Suisse	750	0,32	976	0,35	..	28,3	60
Total	**52 960**	**0,33**	**55 733**	**0,24**	**(4,6)**	**(23,2)**	**2 554**

Sources : Données du Comité d'aide au développement de l'OCDE et de la Banque mondiale.
Note : deux points (..) : non disponible; s.o. : sans objet; ( ) : estimations de l'OCDE.

[a] Montants nets fournis aux pays en développement et aux organisations multilatérales par les pays donateurs. Jusqu'en 1992, la dette militaire annulée a été comptabilisée comme APD.

[b] Engagements, coopération technique et dépenses d'administration non comprises.

[c] Montants approximatifs. Certaines contributions sont versées dans la monnaie du donateur et sous forme de billet à ordre.

[d] Engagements bruts, y compris la coopération technique et les dépenses d'administration.

[e] 1996.

[f] 1997.

D. La situation des pays les moins avancés

37. La Stratégie reconnaît que les pays les moins avancés risquent d'être de plus en plus marginalisés dans l'économie mondiale, ce qu'elle invite instamment la communauté internationale à éviter (par. 99). La Stratégie note également que la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés tenue à Paris en 1990 a souligné l'importance du principe de la responsabilité partagée et du renforcement de l'action concertée pour la croissance et le développement des pays les moins avancés, et elle a invité les pays les moins avancés et leurs partenaires en matière de développement à prendre des engagements réciproques et à intensifier leurs efforts communs (par. 100). Le Programme d'action[31] adopté par la Conférence prévoit, entre autres, la fixation d'objectifs pour l'aide publique au développement, l'amélioration de l'accès aux marchés des exportations des pays les moins avancés et l'adoption de mesures visant à accorder des annulations de dettes bilatérales au titre de l'aide à des conditions de faveur ainsi que des allègements de la dette.

38. En dépit de cet appel urgent, la Réunion intergouvernementale de haut niveau sur l'examen global à mi-parcours de la mise en oeuvre du Programme d'action, tenue en 1995, et les bilans dressés ultérieurement par le Conseil du commerce et du développement de la CNUCED ont montré que les engagements pris dans le Programme d'action n'avaient pas été pleinement honorés[32]. Dans certains pays les moins avancés, les facteurs internes et régionaux n'ont pas non plus contribué au développement. Le développement des pays les moins avancés a été entravé par divers facteurs d'ordre économique, social, politique et parfois naturel, dont les carences de l'infrastructure matérielle et du capital humain, une faible mobilisation des ressources, la mise en place de politiques macroéconomiques mal conçues et mal gérées, et les catastrophes naturelles ou dues au fait de l'homme, y compris les troubles civils et les conflits. De ce fait, en dépit d'une économie mondiale relativement vigoureuse, le produit intérieur brut par habitant a décliné dans certains des pays les moins avancés au cours des années 90 (voir par. 7).

39. Le taux annuel moyen de croissance dans les pays les moins avancés a progressé, s'élevant de 2,2 % dans les années 80 à 2,8 % dans les années 90 [figure I a)], mais l'amélioration s'est accompagnée d'une variabilité plus grande du niveau des activités économiques [figure I b)]. La situation entraînée par l'action conjuguée de l'accroissement du taux de la croissance et la forte variabilité enregistrés dans les pays les moins avancés est bien différente de celle de certaines autres régions en développement (Amérique latine et Caraïbes et Asie de l'Ouest), où l'augmentation de la croissance s'est accompagnée d'une plus faible variabilité. Comme on l'a mentionné plus haut, l'amélioration de la croissance a été entraînée par l'accroissement de la production agricole et alimentaire, elle-même variant considérablement d'une année sur l'autre (tableau 2). Le produit intérieur brut (PIB) par habitant des pays les moins avancés s'est élevé au taux annuel moyen de 0,3 % seulement (tableau 1), progression certes par rapport au taux négatif enregistré dans les années 1980, trop faible toutefois pour représenter une avancée significative. À ce rythme, il faudrait plus de 200 ans pour que double le produit intérieur brut moyen par habitant d'environ 450 dollars par an actuellement[33]. Sur les 40 pays les moins avancés pour lesquels on dispose de données, seuls cinq ont connu une croissance supérieure à 3 % par an dans les années 1990, taux minimum acceptable de la croissance du PIB par habitant pour réduire l'écart entre ces pays et le reste du monde.

40. Du fait en partie de leurs résultats économiques médiocres, les pays les moins avancés n'ont guère progressé dans le domaine du développement social non plus. S'agissant de l'éducation, le taux de scolarisation dans l'enseignement primaire et le taux d'alphabétisation des adultes ont quelque peu progressé mais les améliorations n'ont pas été suffisamment rapides pour que soient réalisés les objectifs – soit un taux de scolarisation dans l'enseignement primaire de 100 % et la diminution de moitié des taux d'analphabétisme de 1990 des adultes (tableaux 4 et 5). La mortalité des enfants de moins de 5 ans a baissé de plus de 10 % entre 1990 et 1998 mais était toujours deux fois plus élevée en 1998 que l'objectif visé (tableau 6). L'espérance de vie à la naissance s'est améliorée marginalement encore que, comme on l'a vu plus haut, l'amélioration se soit ralentie au cours des années 90, principalement en raison de l'épidémie de VIH/sida.

41. Dans le secteur extérieur en revanche, on a noté certains signes encourageants dans l'évolution des indicateurs de la dette dans les années 90. Le coefficient du service de la dette a reculé de 21,4 % en 1990 à 14,7 % en 1999 et le ratio dette/exportations, de 258 à 152 % au cours de la même période[34]. En dépit de cette évolution, les conditions extérieures auxquelles sont confrontés les pays les moins avancés ne leur ont pas été favorables. Ils demeurent vulnérables à l'instabilité des marchés de produits de base alors même que les flux d'APD vers eux n'ont pas atteint l'objectif visé et que comme on l'a indiqué ci-dessus (par. 31), bien que certains progrès aient été notés depuis la parution du rapport de 1999, l'application de l'Initiative en faveur de PPTE n'a pas été aussi rapide qu'on l'avait espéré[35].

III. Conclusions

42. Dans les années 90, les pays en développement ont pu dans l'ensemble enregistrer de meilleurs taux de croissance que dans les années 80 tout en limitant les fluctuations à court terme. Nombre d'entre eux ont pu mettre en oeuvre des politiques de stabilisation macroéconomique et libéraliser les activités économiques tant sur le plan intérieur que sur le plan extérieur. Comme suite à la conclusion du Cycle d'Uruguay, la libéralisation plus poussée du commerce mondial a renforcé les liens entre les pays en développement et le reste du monde, en particulier les pays développés. Bref, la mondialisation et la libéralisation de l'économie mondiale ont porté des fruits.

43. Parallèlement cependant, la mondialisation et la libéralisation de l'activité économique ont fait ressortir plusieurs problèmes économiques et sociaux auxquels la communauté internationale devra faire face dans les prochaines années. Les plus faibles, ceux qui n'ont ni qualification ni une éducation appropriée, ou certaines femmes et les enfants ne peuvent jouir de la meilleure conjoncture économique comme souhaité. Dans certains cas, ils sont même marginalisés davantage. L'amélioration de la situation économique qu'ont connue dans les années 90 de nombreux pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, qui disposent d'une faible capacité économique et institutionnelle, n'a pas été assez marquée pour permettre des progrès significatifs dans les domaines économique et social. Le PIB par habitant de certains pays en développement continue de baisser. Bref, les améliorations ont été limitées et irrégulières pour de nombreuses personnes, dans de nombreux pays en développement.

44. Il en est de même du développement dans les secteurs sociaux. S'il est vrai que la situation sociale et les conditions de vie se sont améliorées dans plusieurs pays, environ 1,2 milliard de personnes vivent toujours en dessous du seuil de pauvreté, plusieurs étant analphabètes et n'ayant pas accès à l'éducation de base. En outre, on craint maintenant que l'épidémie du VIH/sida renverse la tendance à l'amélioration de la condition humaine dans de nombreux pays africains.

45. Les succès enregistrés dans les années 90 sont dus en partie à l'expérience acquise dans les années 80. Bien qu'ayant été une décennie décevante, les années 80 ont permis de tirer des enseignements utiles en vue de l'élaboration et de l'application de politiques de développement économique et social pour les années 90. De même, la première décennie du nouveau millénaire devrait tirer parti des succès, des échecs et des nouveaux défis des années 90. À cet égard, les conférences mondiales organisées par l'ONU dans les années 90 devraient être utiles pour l'élaboration d'une nouvelle stratégie pour la nouvelle décennie. La troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés et la Réunion internationale de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du développement à l'échelon intergouvernemental qui se tiendront en 2001 devraient permettre de poursuivre cette stratégie.

Notes

[1] Les analyses les plus récentes du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies sur l'état de l'économie mondiale sont résumées dans le document intitulé « La situation économique et sociale dans le monde, 2000, chap. I : L'économie mondiale dans le monde » (E/2000/50), 19 juin 2000.

[2] Source : Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2000, CD-ROM* (Washington, Banque mondiale, 2000).

[3] Données fournies par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).

[4] A/AC.253/L.5/Rev.2 (Part II), par. 1.

[5] Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2000* (Washington, Banque mondiale, 2000) tableau 1 a). Voir aussi Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), *Vaincre la pauvreté humaine : rapport du Programme des Nations Unies pour le développement sur la pauvreté 2000* (New York, PNUD, 2000) pour une évaluation par l'Organisation des Nations Unies des programmes nationaux de lutte contre la pauvreté.

[6] Comité administratif de coordination (CAC) Sous-Comité de la nutrition, *Quatrième rapport sur la situation de la nutrition dans le monde*, janvier 2000.

[7] Ibid.

[8] Rapport du Secrétaire général intitulé : « Nous, les peuples : le rôle des Nations Unies au XXIe siècle » (A/54/2000), 27 mars 2000, par. 144.

[9] Comité de rédaction du Forum mondial sur l'éducation, Notes sur le Cadre d'action de Dakar, 23 mai 2000. Ces notes et le texte du « Cadre d'action de Dakar », adopté par le Forum mondial sur l'éducation (Dakar), sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www2.unesco.org/wef/en~conf/dakframeng.shtm.>

[10] Notes sur le Cadre d'action de Dakar, 23 mai 2000, par. 11.

[11] Ibid., par. 5.

[12] Stratégie, par. 88

[13] Voir le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), *Target and Indicators: Selections from Progress of the World's Women* (New York, UNIFEM), 2000, pour une évaluation complète des progrès de la condition de la femme.

[14] Calculs établis à partir de UNESCO, *Statistical Yearbook 1999* (Paris, UNESCO Publishing and Bernan Press, 1999), tableau II.11.

[15] UNESCO, « Illettrisme : une tâche herculéenne », *Sources*, No 122 (avril 2000), p. 13.

[16] UNESCO, « EPT : dix ans après Jomtien », *Sources*, No 122 (avril 2000), p. 4.

[17] Une étude approfondie de l'état des enfants dans le monde figure dans *Le progrès des nations 2000* (New York, UNICEF, 2000) du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

[18] Organisation mondiale de la santé (OMS), « WHO Issues New Healthy Life Expectancy Rankings », communiqués de presse 2000, 4 juin 2000.Disponible sur <http://www.who.int/inf~pr~2000/en/pr2000-life.html>.

[19] Banque mondiale, CD-ROM *Indicateurs du développement dans le monde, 2000* (Washington, Banque mondiale, 2000).

[20] OMS, « WHO Issues New Healthy Life Expectancy Rankings », communiqués de presse 2000, 4 juin 2000.Disponible sur <http://www.who.int/inf~pr~2000/en/pr2000-life.html>.

[21] Pour calculer l'espérance de vie corrigée en fonction des risques d'incapacité, on détermine le nombre d'années de maladie d'après la gravité de l'atteinte (maladie, lésion, cécité, paralysie), et on le soustrait de l'espérance de vie escomptée. Le résultat obtenu représente le nombre d'années de vie en bonne santé.

[22] Pour une évaluation concrète des principales initiatives et actions internationales, voir la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, dixième session (Bangkok, 12-19 février 2000) « Plan d'action » (TD/386), 18 février 2000.

[23] Organisation des Nations Unies, *La situation économique et sociale dans le monde, 2000* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.00.II.C.I), tableau A.14.

[24] *La situation économique et sociale dans le monde, 2000* ..., tableau A.13.

[25] Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), « Plan d'action » ..., par. 6.

[26] Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde, 2000* (Washington, Banque mondiale, 2000), tableau 6.2.

[27] *La situation économique et sociale dans le monde, 2000* ..., tableau A.26.

[28] Voir Banque mondiale, *Global Development Finance, 2000* (Washington, Banque mondiale), 2000, p. 238.

[29] Voir le rapport du Secrétaire général intitulé « Renforcement de la coopération internationale en vue de résoudre durablement le problème de la dette extérieure des pays en développement », (A/55/).

[30] Voir Organisation des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, « Financial flows to developing and transition economies and main policy developments », document d'information à l'intention du Comité préparatoire de la Réunion internationale de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du développement à l'échelon intergouvernemental, première session de fond, 31 mai-2 juin 2000, tableau II.a.

[31] Voir *Rapport de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, Paris, 3-14 septembre 1990* (A/CONF.147/18), première partie.

[32] CNUCED, « Plan d'action » ..., par. 23.

[33] Établi à partir du document intitulé *Poverty amidst Riches: The Need for Change, Rapport du Comité des politiques de développement sur les travaux de sa deuxième session (3-7 avril 2000)* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.00.II.A.4), annexe I, appendice II.

[34] Banque mondiale, *Global Development Finance 2000* ..., récapitulatifs.

[35] Les rapports d'étape et l'état à jour des pays bénéficiant de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés sont donnés à l'adresse électronique <www.worldbank.org/hipc>. On espère que la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui se déroulera en 2001, offrira une occasion importante pour la communauté internationale de renouveler son engagement collectif d'aider les PMA.